RCS : MONTPELLIER Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00031

Numéro SIREN: 493 525 869

Nom ou dénomination : MAMAN NATUR'ELLE

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2023 sous le numéro de dépôt 16963



des Finances Publiques IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Findres à data du asmilas

Exercice ouvert le 01012022 et clos le	31122022 Régime simplifié d'imposition Régime réel normal X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de grou	pe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage
because of the policy of the p	art. 209-O B (entreprises de transport maritime)
Adresse du service SIE DE CŒUR D'HERAULT LIT	`` .
où doit être 8 place du 14 juillet	différente de l'adresse du destinataire) et/ou
déposée cette CS 20001	adresse du siège social si elle est différente du
34120 PEZENAS	principal établissement :
A IDENTIFICATION SARL MAMAN NATUR'E	LLE
28 rue du Moulin à Huile	
Identification du Ecopare La Garigue 34725 ST ANDRE DE SANGO	ONIC
destinataire 34/25 81 ANDRE DE SANGO	10.55.50.60.00.10
The state of the s	49352586900043 B ACTIVITÉ
Insp. IFU N° dossier	N° Siret
Préciser éventuellement :	Activités exercées (souligner l'activité principale):
l'ancienne adresse en cas de changement :	VENTE A DISTANCE SUR CATALOGUE
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
	iétés, doivent déposer cette déclaration endeux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
	tetes, dorreit deposer cette decimation ciaeda osempianes.
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'in	nposition et n° d'identification de la société mère.
n° SIRET	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMEN	TS D'IMPOSITION (cf notice)
Service and the service and th	
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable	Déficit Original Déficit Original (report de la ligne XO) 83 258
au taux normal	du 2058A ou 372 du 2033B)
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevet	s et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%
2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au tat	ux de 15%
Plus-values à long Autres plus-values	Plus-values à long Plus-values exonérées
terme imposables au taux imposables au taux	terme imposables aux taux de 0%
taux de 19% de 19%	des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés d	des entreprises nouvertes ou implantees en zones d'entreprises ou zones tranches
(cocher la case selon le cas). Ces inditants ne doivent pas ette retranches d	es résultats mentionnes en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Zones ranches urbaines
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur Territoire entrepreneur art 44 octies A la défense art 44 terdecies
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franch	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur Zone de restructuration de
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Zones franch Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franch Bassins urbains à dynamiser (BUD) Bénéfice ou déficit	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A la défense art 44 terdecies la défense art 44 terdecies Autres dispositifs exonéré Plus-values exonérées
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 septies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées (indiquer + ou - se	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur Territoire entrepreneur art 44 octies A la défense art 44 terdecies Autres dispositifs exonéré lon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Zones franch Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franch Bassins urbains à dynamiser (BUD) Bénéfice ou déficit art. 44 sexdecies Bénéfice ou déficit Sociétés d'investissements immobiliers cotées (indiquer + ou - sel	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies Exonéré lon le cas Plus-values exonérées relevant du taux à 15% productif art. 244 quater W
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 septies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées (indiquer + ou - se	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies Exonéré lon le cas Plus-values exonérées relevant du taux à 15% productif art. 244 quater W
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur Ad octies A la défense art 44 terdecies A la défense art 44 terdecies Autres dispositis Exonéré lon le cas Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur Territoire entr
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur Art 44 octies A La défense art 44 terdecies Autres dispositifs Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cflanotice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat.	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur Territoire de rentrepreneur Territoire entrepreneur Territoire entrepreneur Territoire entrepreneur Territoire entrepreneur Territoire de développement Territoire entrepreneur Territoire entre
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cflanotice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat.	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies Exonéré Exonéré Exonéré Exonéré Exonéré In productif, art. 244 quater W Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). Aunt donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cflanotice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat. E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENU F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au ta	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies Autres dispositis exonéré lon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66%). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % aux de 33 %
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Territoire entrepreneur Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Territoire entrepreneur Territoire entreprene
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexiecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat. E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENU F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tate G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligatie 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez dési	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies exonéré lon le cas) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS on de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) gné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom,
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat. E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENU: F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tat. G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si yous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligatie	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies exonéré lon le cas) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS on de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) gné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom,
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tat G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligatie 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies exonéré lon le cas) Les crédits d'impôt indiqués aux l et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). Les crédits d'impôt indiqués aux l et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS on de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) gné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, éé :
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au ta G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez désignée au dresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies exonéré lon le cas) Les crédits d'impôt indiqués aux l et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). Les crédits d'impôt indiqués aux l et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS on de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) gné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, ée: n n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tat G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligatie 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 sept decies exonéré lon le cas) Les crédits d'impôt indiqués aux l et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). Les crédits d'impôt indiqués aux l et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS on de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) gné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, ée: n n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au ta G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide	Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies Autres dispositis exonéré lon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15% ar productif art. 244 quater W Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'Impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fliscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS on de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) gné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, ée : n n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) entification fiscale de la société tête de groupe :
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tat G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaratior Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise, dis comptabilité in	Jone de restructuration de la défense art 44 quater decies Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies Zone de développement Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). ant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt levé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % BLOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ays Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au ta G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise, discomptabilité in ECF X Désignation Ô CONSEILS	Jones antreprises innovantes art 44 octies A la défense art 44 terdecies A la ter
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tat G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaratior Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise, dis comptabilité in	Jones antreprises innovantes art 44 octies A la défense art 44 terdecies A la ter
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au ta G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise discomptabilité in du prestataire O GA/O MGA Viseur conventionné O CONSEILS 1 A VENUE DE LA PISCINE	Jones antreprises innovantes art 44 octies A la défense art 44 terdecies A la ter
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat. E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au ta G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dis comptabilité in du prestataire O GA/O MGA — Viseur conventionné Nom, adresse, téléphone :	Jeunes entreprises innovantes at 44 octies A Territoire entreprineur at 44 octies A Territoire entreprineur at 44 octies A Tone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositis Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Exercitie at 244 quater W Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,6%). Autres dispositis Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,6%). Autres dispositis Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,6%). Autres dispositis Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,6%). Aux de de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale le territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS on de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) grié une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, ée : n n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) mitification fiscale de la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) mitification fiscale de la société tête de groupe : spose-t-elle d'une outre d'une d'une retreate principal de l'accident d'une principal d'une principal d'une principa
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat. E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tat. G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise discomptabilité in des l'entreprise des la versue de l'entre des la versue de la versue	Jeunes entreprises innovantes art 44 octies A Territoire entrepreneur art 44 octies A Territoire entrepreneur art 44 octies A Tone de développement at 44 octies A Autres dispositis Autres dispositis art. 44 septidecies Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Exercities art. 44 quater W Autres dispositis Plus-values exonérées relevant du taux à 15% Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). Les crédits d'impôt sur les sociétés ou affèrent aux primes de remboursement fliscale conclue avec un Etat étranger, un territoire où une collectivité territoriale retretritoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 S LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % Expression de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) gné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, ée : n n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) mitification fiscale de la société tête de groupe : spose-t-elle d'une OUI Si oui, indication du logiciel utilisé Comptabilite Expert 904871241 34800 CLERMNT L'HERAULT FRANCE
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay, Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au te G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dis comptabilité in ECF X Désignation du prestataire O GA/O MGA Viseur conventionné Nom, adresse, téléphone: - Professionne de l'expertise comptable : AFE CLERM Immeuble le l'	Jeunes entreprises innovantes are set activité art. 44 quaterdecies are d'activité art. 44 quater w are productif art. 244 quater w are productif art. 245 quater w ar
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay, Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au ta G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise discomptabilité in des l'entreprise des l'entreprise des l'entreprise des l'entreprise des l'entreprise des l'entreprise discomptabilité in des l'entreprise des l'entreprise des l'entreprise des l'entreprise discomptabilité in l'entreprise des l'entreprise des l'entreprise discomptabilité in l'experise comptable : AFE CLERN L'entreprise l'expertise comptable : AFE CLERN L'entreprise	Jeunes entreprises innovantes are set activité art. 44 quaterdecies are d'activité art. 44 quater w are productif art. 244 quater w are productif art. 245 quater w ar
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay, Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUE F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au te G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dis comptabilité in ECF X Désignation du prestataire O GA/O MGA Viseur conventionné Nom, adresse, téléphone: - Professionne de l'expertise comptable : AFE CLERM Immeuble le l'	Jeunes entreprises innovantes are set activité art. 44 quaterdecies are d'activité art. 44 quater w are productif art. 244 quater w are productif art. 245 quater w ar
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENU F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tat G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaratior Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise discomptabilité in ECF X Désignation du prestatairc O GA/O MGA Viseur conventionné Nom, adresse, téléphone: - Professionne l'de-l'expertise comptable: AFE CLERN Inmeuble le l' - Conseil:	Jeunes entreprises innovantes art 44 cortes A cortes at a control la défense art 44 terdecies art 44 terdecies art 44 terdecies art 44 terdecies A con de développement prioritaire art. 44 sept décies A con de développement prioritaire art. 44 sept décies A con de développement prioritaire art. 44 sept décies A con de développement prioritaire art. 44 sept décies à Autres dispositis art productif art. 244 quater W Les crédits d'impôt indiqués aux l et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). 25 Les crédits d'impôt indiqués aux l et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). 26 Les crédits d'impôt sur les sociétés ou affèrent aux primes de remboursement fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire où une collectivité territoriale territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprim n° 2066 27 S LOCATIFS (cf. notice) 28 Recettes nettres soumises à la contribution 2,50 % 29 Aux de 33 % 29 DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS 20 on de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) gné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, ée : 29 n n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) mitification fiscale de la société tête de groupe : 2904871241 34800 CLERMNT L'HERAULT FRANCE
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteu D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 200 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ay Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au re 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat. E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENU F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au tat G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe et que vous avez dési adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigne 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'ide COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise discomptabilité in ECF X Désignation du prestataire OGA/OMGA Viseur conventionné Nom, adresse, téléphone: Professionne de l'expertise comptable: AFE CLERN Inmeuble le l' - Conseil: - CGA/OMGA ou viseur conventionné:	Jeunes entreprises innovantes at 44 evicies A contribution at 44 octies A contribution at 44 octies A conference at 44 evicies A

Désignation de l'entreprise : SARL MAMAN NATUR'ELLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12 Adresse de l'entreprise : 28 rue du Moulin à Huile 34725 STANDRE DE SANGONIS Durée de l'exercice précédent * 12								
	Adresse de l'entreprise :							
Numero SIKE1 4 7 3 3 2 3 6							Exercice N, clos le, 31122022	1 31122021 I
				Brut 1		Amortissements, provisions	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	LES	Frais d'établissement *	AB	632	AC	632		
	POREL	Frais de développement*	сх		СQ			
	INCORPORELLES	Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 627	AG	2 167	10 460	10 460
	ISATIONS	Fonds commercial (1)	ΑH		ΑI			
	BILISA	Autres immobilisations incorporelles	AJ	583	ΑK	583		
	IMMOBIL	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		ΑM			
*	LES	Terrains	AN		AC			
LISE	CORPORELLES	Constructions	ΑP		ΑÇ			
IOBI		Installations techniques, matériel ct outillage industriels	AR	7 990	AS	6 545	1 445	1 744
IMI IMI	SATIO	Autres immobilisations corporelles	АТ	30 043	ΑU	14 634	15 409	16 891
ACTIF IMMOBILISE	MMOBILISATIONS	Immobilisations en cours	ΑV		ΑW			
 	M	Avances et acomptes	AX		ΑY			
	S (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs		СТ			
	FINANCIERES	Autres participations	CU		CV			
	FINAN	Créances rattachées à des participations	ВВ		вс			
	MMOBILISATIONS	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	BILIS.	Prêts	BF		ВG			
	IMMC	Autres immobilisations financières *	вн	1 253	ві		1 253	1 553
		TO TAL (II)	ВЈ	53 127	вк	24 561	28 567	30 647
		Matières premières, approvisionnements	BL		ВМ			
	*S	En cours de production de biens	BN		во	<u> </u>		
	STOCKS	En cours de production de services	BP		ВQ			
	S	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
ANT		M archandises	вт	283 971	ВU		283 971	360 532
COL		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		вw			
ACTIF CIRCULANT	CES	Clients et comptes rattachés (3) *	ВX	13 499	BY		13 499	29 804
CH;	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	166 018	CA		166 018	198 409
 	C	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	63	CE		63	63
	ía	Disponibilités	CF	716	CG		716	16 892
		Charges constatées d'avance (3) *	СН	4 418	CI	Ψ	4 418	6 303
	tion	TO TAL (III)	CJ	468 686	CK		468 686	612 003
Comptes	régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	cw					
ပြီ	régui	Primes de remboursement des obligations-(V)-	СМ				en e	
	de	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		13/20			
L		TO TAL GENERAL (I à VI)	⊢	521 813	1 A	24 561	497 252	642 650
	n n			Part à moins d'un an des im- pilisations financières nettes :	СР	1 253	(3) Part à plus d'un an : CR	
de	propr	e réserve Immobili- rété: * sations : cations concernant cette rubrique sont données dans la r		Stock	ks:		Créances :	

_				
(2)	BILAN -	PASSIF	avant ré	nartition
\-\				Part treion

Désignation de l'entreprise SARL MAMAN NATUR'ELLE Néant							
				Exercice N	Exercice N-1		
		Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :	DA	15 000	15 000		
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
		Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC				
		Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500		
34	3	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
1	OFR	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF				
	A P.K	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'ocuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG				
	IAU	Report à nouveau	DH	296 509	295 352		
_{{\xi}}		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(83 633)	1 157		
		Subventions d'investissement	DJ				
		Provisions réglementées *	DK				
		TOTAL (I)	DL	229 375	313 009		
spuc	sa	Produit des émissions de titres participatifs	DМ				
Autres fonds	propres	Avances conditionnées	DN				
		TOTAL (II)	DO				
Su	lues	Provisions pour risques	DP				
ovisio	pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ				
Prc	et (TO TAL (III)	DR				
		Emprunts obligataires convertibles	DS				
		Autres emprunts obligataires	DT				
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	37 746	28 711		
;	.	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 459	10 695		
	ES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	-			
	DETT	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DΧ	150 016	204 449		
7		Dettes fiscales et sociales	DY	76 655	85 786		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
		Autres dettes	EA				
Com régu		Produits constatés d'avance (4)	ЕВ				
			EC	267 877	329 641		
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
			EE	497 252	642 650		
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
S	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1 D		4		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E				
REN	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		:		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	264 603	293 131		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН	4 424	1 320		

MAMAN NATUR'ELLE

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros

Siège social : 28, Rue du Moulin à Huile - Ecoparc La Garrigue 34725 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS 493 525 869 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

<u>Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022</u>

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -83 633 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -83 633 euros

Report à nouveau antérieur : 296 509 euros

Solde 212 876 euros

Au compte "report à nouveau" 212 876 euros S'élevant ainsi à 212 876 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme La Gérance